

## Suis-je un bon trieur ?

Parmi tous les déchets que l'on produit, il est parfois difficile de savoir ce qui est recyclable et ce qui ne l'est pas. Voici un rappel des consignes.

Vous avez un doute, une question ? Pour y répondre

N° Vert **0 800 00 49 34**

### Attention ces emballages ne sont pas recyclables



### Le verre



Malheureusement, nous retrouvons encore du verre dans les sacs d'ordures ménagères. Non seulement c'est dangereux pour les agents de collecte mais cela engendre des coûts supplémentaires de traitement.

- 1 tonne de verre dans les ordures ménagères, donc incinérée coûte au Sirtom 224€.
- 1 tonne de verre trié, déposée dans la colonne verre rapporte 13€.

Le gain généré par le détournement du verre des ordures ménagères vers le recyclable est de 211 € la tonne.

### La déchèterie, on y dépose :



- 1 tonne de ferraille apportée à la déchèterie rapporte 122€ au Sirtom.

**Ces bons gestes permettent de limiter la hausse de la taxe d'ordures ménagères.**

### Le textile

Chaussures, linge de maison, vêtements trop petits, usés, démodés. Vous ne les utilisez plus, mais ils peuvent resservir ou être recyclés. Alors ne les laissez pas s'entasser dans vos armoires, ne les jetez pas à la poubelle, faites le bon geste, en les déposant dans les conteneurs prévus à cet effet.

